

SOLIDARITE TERRITORIALE

Christian Monteil a signé les 1^{ers} Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité avec les communes et intercommunalités du canton de Saint-Julien-en-Genevois

1^{er} partenaire public des collectivités locales, le Département de la Haute-Savoie accompagne depuis 2012 les communes et les intercommunalités dans leurs projets d'investissement au travers du Fonds départemental de développement territorial (FDDT), doté de 20 M€ par an, réparti par canton. Chef de file des solidarités humaines et territoriales, le Département souhaite renforcer son implication dans le soutien aux investissements des collectivités locales en créant le Contrat départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) en remplacement du FDDT. **Christian Monteil, Président du Département et Conseiller Départemental du canton de Saint-Julien-en-Genevois, a signé ce jour les premiers Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité avec les communes et intercommunalités du canton de Saint-Julien-en-Genevois, à Beaumont, aux côtés de Virginie DUBY-MULLER, Conseillère départementale du canton, et des Maires et Présidents d'intercommunalités concernés.**

Les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS) sont établis entre le Département et les communes et intercommunalités bénéficiaires d'une aide départementale à l'investissement, sur proposition des Conseillers départementaux de leur canton. Conformément à la législation en vigueur, la collectivité maître d'ouvrage doit assumer au moins 20 % du financement de son projet. L'aide du Département est inférieure ou égale au montant autofinancé par le maître d'ouvrage (toutes aides départementales confondues). Pour autant, les communes de moins de 1000 habitants peuvent bénéficier d'une aide allant jusqu'à 80 % du coût de l'opération.

Cette procédure permet, en retour de l'aide départementale, de formaliser l'engagement des collectivités à communiquer sur le soutien financier apporté par le Département.

Concernant l'engagement financier du Département contractualisé dans les CDAS du canton de Saint-Julien-en-Genevois, il s'élève à **2,4 M€**, et est réparti entre **30 contrats, comme suivent :**

- **50 000€** alloués à la commune d'Archamps, pour la construction d'un groupe scolaire,
- **30 000€** alloués à la commune de Bassy, pour la rénovation d'un bâtiment communal route du Château (2^{ème} tranche),

- **56 000€** alloués à la commune de Beaumont, pour la mise aux normes PMR de la mairie et de ses abords,
- **16 000€** alloués à la commune de Chenex, pour la création d'un parking et d'un trottoir route de Bataillard,
- **11 000€** alloués à la commune de Chessenaz, pour l'aménagement paysager et la sécurisation du chef-lieu,
- **36 000€** alloués à la commune de Chilly, pour la sécurisation de la voirie sur les RD 197 et RD 197A,
- **3 200€** alloués à la commune de Clermont, pour l'isolation de la bibliothèque,
- **135 000€** alloués à la commune de Colonge-sous-Salève, pour la réhabilitation et aménagement de la place du marché (2ème tranche),
- **188 000€** alloués à la communauté de communes du genevois, pour des aménagements structurants en faveur des transports publics,
- **46 000€** alloués à la communauté de communes Usse et Rhône, pour la création d'une crèche multi-accueil à Minzier,
- **80 000€** alloués à la commune de Contamine-Sarzin, pour la sécurisation de la voirie sur les RD 123 et RD 1508 au lieu-dit Sous Perron,
- **114 000€** alloués à la commune de Desingy, pour la construction d'un espace culturel rural et de loisirs,
- **30 000€** alloués à la commune de Dingy-en-Vuache, pour la sécurisation de la voirie aux Hameaux de Raclaz et Dingy,
- **13 000€** alloués à la commune de Droisy, pour la rénovation du mur Est du cimetière et des allées,
- **12 200€** alloués à la commune d'Eloise, pour la réhabilitation de l'ancienne cure en logements communaux,
- **200 000€** alloués à la commune de Feigères, pour l'extension du groupe scolaire E. Vuagnat (2ème tranche),
- **40 000€** alloués à la commune de Francens, pour la rénovation thermique de la salle des fêtes,
- **60 000€** alloués à la commune de Jonzier-Epagny, pour l'extension d'un local commercial route de Noverly,
- **62 420** alloués à la commune de Menthonnex-sous-Clermont, pour la rénovation et mise aux normes de l'église,
- **130 000€** alloués à la commune de Minzier, pour l'extension et aménagement de locaux communaux,
- **170 000€** alloués à la commune de Neydens, pour l'extension de l'école et du restaurant scolaire,
- **48 954€** alloués à la commune de Presilly, pour l'aménagement de la route du Petit Châble,
- **80 000€** alloués à la commune de Saint-Germain-sur-Rhône, pour l'aménagement d'un bâtiment communal, avec la création de 3 logements abordables dans l'ancien presbytère rue de Saint-Germain,
- **300 000€** alloués à la commune de Saint-Julien-en-Genevois, pour la construction de deux écoles dans le quartier "Les Jardins de l'Europe",
- **135 650 €**, alloués à la commune de Savigny, pour la création d'un hangar communal,

- **23 000€** alloués à la commune de Seyssel, pour la création d'un local pour les services techniques,
- **300 000€** alloués au Syndicat Intercommunal du Pays du Vuache, pour la construction de la maison de santé du Vuache,
- **11 000€** alloués à la commune d'Usinens, pour la rénovation du clocher et la mise aux normes de la salle des fêtes,
- **10 000€** alloués à la commune de Vanzy, pour la rénovation et l'extension de la salle des associations et de ses abords,
- **46 000€** alloués à la commune de Viry, pour la construction de modulaires à usage de trois salles de classe,

Les CDAS, déclinés à l'échelle du canton, concernent prioritairement la réalisation ou la rénovation de logements accessibles à tous, de bâtiments (*scolaires, publics, sportifs, culturels, à destination des familles*), d'aménagements urbains ou de voirie, ou encore de projet de développement local ou de valorisation du patrimoine. En 2018, le Département consacrera **60,9 M€** aux solidarités territoriales.

CONTACTS PRESSE

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89

Attachée de Presse

Amelle Dekhmouche

06 14 14 47 17 / 04 50 33 50 93


Directeur Communication Institutionnelle

Nicolas Guzzo

06 76 09 01 89

 media@hautesavoie.fr

 hautesavoie.fr/espacepresse

 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)